Adolphe Agenonga Chober

EST DE LA RDC : INFLATION DES PRIX DU CACAO, ÉMERGENCE DES RÉSEAUX DE CONTREBANDE ET DE CRIMINALITÉ

Vers un embargo de l'Union européenne ?

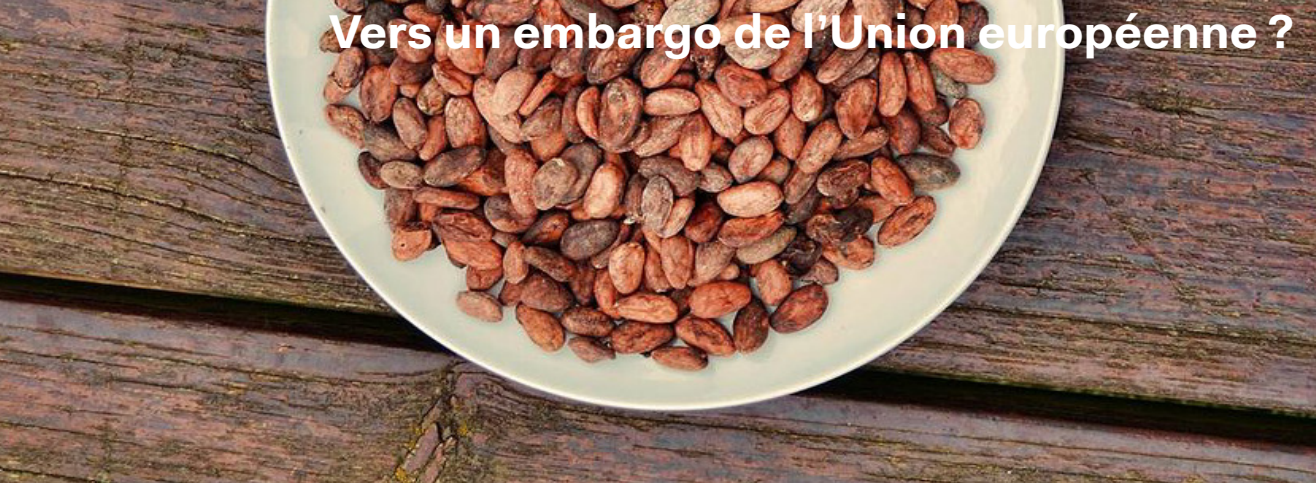

GRIP

LES RAPPORTS DU GRIP 2025/1

© Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Avenue des Arts 7-8
B-1210 Bruxelles
Tél : 0473 982 820
Courriel: admi@grip.org
Site Internet: www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est une association sans but lucratif.

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source et de l'auteur.

Photos de couverture : Fèves de cacao. Crédit photo : Isai Symens

Prix : 10 euros

ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-247-6
ISBN : 978-2-87291-248-3 (version e-pub)

Version PDF: https://grip.org/ https://www.grip.org/linfluence-de-la-chine-au-moyen-entre-avancees-notables-et-limites-persistantes-orient

Version PDF :
https://www.grip.org/est-de-la-rdc-inflation-des-prix-du-cacao-emergence-des-reseaux-de-contrebande-et-de-criminalite-vers-un-embargo-de-lunion-europeenne

Les Rapports du GRIP sont également diffusés sur www.i6doc.com, l'édition universitaire en ligne.

EST DE LA RDC : INFLATION DES PRIX DU CACAO, ÉMERGENCE DES RÉSEAUX DE CONTREBANDE ET DE CRIMINALITÉ

Vers un embargo de l'Union européenne ?

LES RAPPORTS DU GRIP 2025 / 1

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES 3

INTRODUCTION 5

1. ESSOR DE LA PRODUCTION DE CACAO ET ÉMERGENCE DE LA CONTREBANDE EN RDC 9

1.1. L'âge d'or du cacao en RDC depuis la deuxième moitié de la décennie 2010 9

1.2. Essor de la contrebande d'exportation du cacao 10

2. FLAMBÉE DES COURS DE CACAO ET DE VIOLENCES EN ITURI ET AU NORD-KIVU 12

2.1. Les ADF au cœur du réseau de contrebande du cacao 13

2.1.1. Les ADF, une secte islamiste démantelée en Ouganda et relocalisée en Ouganda 14

2.1.2. Les ADF au cœur de l'économie de criminalité 17

2.2. Des bandes de criminalité de pseudos-ADF responsables des attaques contre les exploitations de cacao 18

2.2.1. Réseaux impliquant des délinquants et des jeunes désœuvrés 19

2.2.2. Pygmées et enfants mineurs parmi les voleurs de cacao 19

2.2.3. Des milices locales déguisées en ADF pour tuer et emporter du cacao 20

2.2.4. Des militaires loyalistes partagés entre sécurité et affairisme 21

2.2.5. Des attaques fratricides dissimulées et imputées aux ADF 23

2.2.6. Émergence de la justice populaire alimentant un autre cycle de violence 23

3. DÉFAILLANCE DE TRAÇABILITÉ DU COMMERCE DE CACAO ET TENTATIVE DE SOLUTIONS DES AUTORITÉS 24

4. DE LA CONTREBANDE À LA MENACE D'EXCLUSION DE CACAO CONGOLAIS SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN 26

CONCLUSION 28

LISTE DES ACRONYMES

ADF	*Allied Democratic Forces* / Forces démocratiques alliées
AECC	Association des exportateurs de cacao-café
ALPC	Armes légères et de petit calibre
ANAPEX	Agence nationale de promotion des exportations
BCC	Banque centrale du Congo
CRDH	Convention pour le respect des droits humains
DDRRR	Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réintégration
EI	État islamique
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo
FEC	Fédération des entreprises du Congo
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
M23	Mouvement du 23 mars
NALU	*National Army for the Liberation of Uganda* / Armée nationale de libération de l'Ouganda
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ONAPAC	Office national des produits agricoles
ONC	Office national du café
ONU	Organisation des Nations unies
PDDRC-S	Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation
RDC	République démocratique du Congo
UE	Union européenne
UFF	*Uganda Freedom Fighters* / Combattants ougandais pour la liberté
UMSC	*Uganda Muslim Supreme Council* / Conseil supérieur des musulmans ougandais

UPCP	Union des patriotes congolais pour la paix
UPDF	*Uganda People's Defence Forces* /Forces armées de défense du peuple ougandais
UPLD	Union des patriotes pour la libération et le développement

INTRODUCTION

L'exploitation et le contrôle des ressources naturelles ont joué et continuent à jouer un rôle moteur dans l'économie de prédation et de criminalité qui prévaut en République démocratique du Congo (RDC) depuis des décennies. Les groupes armés servent d'instruments dans cette économie de guerre entretenue par des réseaux de contrebande ayant des ramifications extérieures impliqués dans le trafic des produits illicitement acquis et dont les pays de la région constituent la plaque tournante.

La prospérité de cette criminalité et la défaillance, voire la complicité, des services de sécurité contribuent largement à la persistance de violences, singulièrement dans les provinces situées à l'est du pays, notamment l'Ituri, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu où le gros des groupes armés est concentré. Selon les statistiques du Baromètre sécuritaire du Kivu, au moins 122 groupes armés étaient actifs dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika en 2020[1].

Ces chiffres seraient repartis à la hausse, si l'on s'en tient aux données présentées le 18 avril 2023 par le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S) du Gouvernement de la RDC faisant état de 266 groupes armés[2]. Il est toutefois extrêmement difficile d'établir des données exhaustives dans un environnement dynamique où d'anciens groupes armés disparus resurgissent, à l'instar du Mouvement du 23 mars (M23), tandis que d'autres se créent ou se fragmentent en plusieurs factions.

Quelles que soient les revendications, le contrôle des ressources et l'imposition de taxes sont les enjeux majeurs motivant ces groupes, à telle enseigne qu'ils deviennent eux-mêmes source d'insécurité pour les communautés dont ils sont issus et dont ils prétendent assurer la sécurité.

Ainsi, les violences associées à l'exploitation des ressources naturelles ont donné naissance à ce qui a été qualifié tantôt de « *minerais de sang* », tantôt de « *minerais des conflits* ». La loi Dodd Frank[3] votée par le Congrès américain en juillet 2010 avait tenté d'imposer la labellisation de ces minerais aux entreprises des États-Unis d'Amérique, mais elle n'a eu que des effets limités. Pour autant, elle ne visait que l'or et les « *3T* »[4], minerais abondants dans l'est de la RDC pour lesquels l'Organisation de coopération et de développement

[1] Baromètre sécuritaire du Kivu, « La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo : opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique,* 28 février 2021.

[2] « Est de la RDC : 266 groupes armés locaux et étrangers recensés par le PDDRCS », *Radio Okapi,* 18 mars 2023.

[3] « Section 1502 de la Loi Dood Franck sur les minerais du conflit », *Global Witness*, 17 août 2011.

[4] L'étain (Tin en anglais, extrait de la cassitérite), le tungstène (wolframite) et le tantale (extrait du coltan).

économique (OCDE) a établi un guide permettant de s'assurer que ces minerais ne contribuent pas au financement des conflits (*label conflict free*)[5].

Au départ, la plupart de groupes armés actifs en RDC étaient appâtés par l'exploitation des minerais, des bois d'œuvre, du café et par le contrôle des points de perception des taxes pour assurer leur financement, notamment en multipliant les barrières sur les routes. Cependant, depuis quelques années, c'est le cacao qui a fait son entrée en lice dans cette économie de criminalité. Ce composant essentiel du chocolat, fort prisé en Occident, est cultivé en Ituri et au Nord-Kivu, une région où opère un groupe armé extrêmement violent, les Forces démocratiques alliées (*Allied Democratic Forces* - ADF*)*, un mouvement politico-religieux d'origine ougandaise actif dans la région depuis 1995.

De nombreuses attaques enregistrées au cours de dernières années dans cette zone ont visé les producteurs de cacao devenus, selon un commerçant local, le diamant de la région. Le ciblage des paysans par les groupes armés survient pendant la période de récolte, durant laquelle le pic de violences est atteint.

À titre d'exemple, le 29 septembre 2024, des hommes armés ont attaqué des civils à Nasse dans le territoire de Mambasa (Ituri) et volé 450 kg de cacao[6], tandis que, au début décembre, la justice militaire a jugé onze voleurs présumés armés de cacao dans la cité de Mambasa et les a condamnés à des servitudes pénales allant jusqu'à la peine de mort[7].

Encadré 1 : Cycle de production et de récolte de cacao[8]

La première période d'âge de cacao est comprise entre zéro et trois ans, elle est généralement caractérisée par l'apparition des premières fleurs après la germination. A cet âge, le cacaoyer peut donner des fruits tout au long de l'année selon les conditions climatiques. La deuxième période est comprise entre cinq et sept ans au cours de laquelle le cacaoyer atteint son plein rendement après la plantation.

La production de cacao au cours d'une année s'étend sur deux saisons, à l'est de la RDC, l'on parle de la petite et de la grande saison. La petite saison de production qui intervient entre mai et juillet, et la grande saison entre septembre et janvier au cours de laquelle la récolte est plus abondante que pendant la saison précédente.

---

[5] ZACHARIE Arnaud, « Grands lacs : en finir avec les minerais des conflits », *CNCD 11.11.11*, 4 mai 2015.

[6] « Ituri : plus de 450 kg de cacao d'une valeur de 2.700$ pillés par des bandits armés à Mambasa », *7sur7.cd*, 1er octobre 2024.

[7] KAKULIRAHI Roger, « Procès des présumés voleurs de cacao : 11 prévenus écopent de lourdes peines », *Dépêche.cd*, 5 décembre 2024.

[8] KIBAMBE LUBAMBA Jean-Paul et MADIBI MUBAMBA Pacifique, « Détection automatique et cartographie des champs de cacaoyers sous-ombrage en zone forestière tropicale à l'aide d'image Landsat en province de l'Ituri en République Démocratique du Congo », *Revue de l'environnement et de l'agriculture,* Vol ; 5 n° 1, 2022.

Paradoxalement, les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, ravagées par de violents conflits sont placées état de siège depuis 2021 mais sans contenir les violences des groupes armés[9]. En plus, ces provinces accueillent depuis le 30 novembre 2021 l'opération *Shujaa* dirigée contre les ADF que mènent les Forces armées de la RDC (FARDC) et les Forces armées de défense du peuple ougandais (UPDF) mais qui s'enlise alors que les violences ne cessent de faire des victimes[10]. La responsabilité de ces violences a souvent été attribuée aux ADF. Cependant, les données recoupées au cours de nos recherches tendent à relativiser cette grille d'analyse, mais sans chercher toutefois à disculper ce mouvement dont la capacité de nuisance demeure bien réelle.

Ce rapport explique dans quelle mesure la montée de la courbe de production de cacao et la flambée des cours sur les marchés ont entraîné l'émergence des réseaux de contrebande et de criminalité responsables des attaques meurtrières contre les cultivateurs à l'est de la RDC. À cet effet, ce rapport présente la cartographie des zones en proie à ces violences et essaie d'identifier les réseaux qui alimentent cette contrebande et cette économie de criminalité ainsi que leurs modes opératoires.

Par ailleurs, ce rapport examine la raison pour laquelle l'Union européenne (UE) menace d'exclusion le cacao congolais sur son marché et les faiblesses dont cette mesure pourrait être entachée, ainsi que la problématique de la traçabilité dans la chaîne d'exploitation de cacao et les types de mesures pouvant mettre un terme à la contrebande et aux violences en lien avec l'exploitation de cacao.

Méthodologie d'utilisée

Les données de cette recherche proviennent des enquêtes que nous avons menées entre mai et août 2024 au Nord-Kivu (particulièrement dans les territoires de Beni et de Lubero) et en Ituri (dans les territoires d'Irumu et de Mambasa), des zones en proie à des attaques meurtrières dirigées contre les exploitants du cacao et qui constituent également l'épicentre des violences impliquant les ADF et des groupes armés locaux. En outre, ces données ont été complétées par des entretiens que nous avons administrés à Goma et à Bunia, respectivement les chefs-lieux du Nord-Kivu et de l'Ituri. Parmi nos personnes ressources se trouvent des rescapés des attaques des ADF, des responsables des services administratifs et de sécurité, des humanitaires, des responsables de la société civile, des chercheurs locaux, des paysans et des opérateurs économiques. Une autre partie des données provient des sources documentaires, étant donné qu'il existe déjà une littérature sur les violences dans la région.

[9] AGENONGA CHOBER Adolphe, « Est de la RDC : le paradoxe d'un état de siège et d'une insécurité grandissante », *Rapport du GRIP*, 22 décembre 2021.

[10] PALUKU BWAKYANAKAZI Ildefonse, « Quel bilan pour l'opération Shujaa, trois ans après son début ? », *Ebuteli*, 25 octobre 2024.

À partir de ces renseignements, nous avons présenté, à l'aide d'un logiciel spécialisé, la cartographie des zones affectées par les attaques contre les cultivateurs de cacao à l'est de la RDC.

Mots clés : Cacao, Contrebande, Réseaux de criminalité, ADF, UE, Ituri et Nord-Kivu.

1. ESSOR DE LA PRODUCTION DE CACAO ET ÉMERGENCE DE LA CONTREBANDE EN RDC

Les violences et la contrebande liées à la filière cacaoyère sont des dynamiques d'origine récente. Comme expliqué ci-dessous, c'est depuis la moitié de la décennie 2010 que la culture du cacao a connu une croissance exponentielle. La flambée des cours de ce produit sur le marché mondial a eu des effets d'entraînement sur le marché local, favorisant l'émergence de réseaux de contrebande qui, jadis, opéraient singulièrement dans les secteurs des minerais, des bois d'œuvre, du café et dont certains étaient impliqués dans le braconnage.

1.1. L'âge d'or du cacao en RDC depuis la deuxième moitié de la décennie 2010

En RDC, il n'existe pas de statistiques précises de production de cacao car une bonne partie échappe au contrôle de l'État comme expliqué dans la section suivante. Cependant, il y a lieu de souligner que c'est au cours de la décennie 2010 qu'un progrès remarquable a été réalisé dans le secteur du cacao.

Depuis 2017, selon le rapport de la Banque Centrale du Congo (BCC), la production record de cacao se situe en 2020 avec 38 492 tonnes. En 2021, le cumul de production de cacao aurait été de 58 238 tonnes et en 2022, le volume de production de cacao aurait été de 29 826[11].

En 2024, le ministre congolais du Commerce extérieur, Julien Paluku a estimé entre 100 000 et 200 000 tonnes, la quantité de cacao produite en RDC, mais sans présenter le soubassement de son information[12]. Il y a lieu quand même de préciser qu'une bonne partie de cette production provient de l'est de la RDC qui a connu un développement progressif cours des décennies 2000 et 2010, précisément en Ituri et au Nord-Kivu. Cela est lié, entre autres, à la création d'Esco-Kivu Sarl, entreprise spécialisée en matière d'exploitation et de

[11] MASAMUNA Mitterrand, « RDC : à fin novembre 2022, le volume de production de cacao s'est établi à 29 826 tonnes (Rapport) », *Zoomeco*, 3 janvier 2023.

[12] KAYEMBE Agnes, « RDC : La production de cacao rapporterait 30 milliards USD au pays d'ici 2030 », *Zoomeco,* 31 décembre 2024.

culture du cacao, de quinquina, de papaïne et de vanille qui a implanté son siège à Beni au Nord-Kivu qui a exporté cinq tonnes pour la première fois en 2005[13].

Certaines sources indiquent que le déclin de la production du café et du quinquina dans la région a davantage poussé la population à investir dans la culture de cacao, qui devenait de plus en plus rentable. Actuellement, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) estime à plus de 250 000, le nombre des producteurs de cacao entre l'Ituri et le Nord-Kivu[14].

La rentabilité de la culture du cacao a été à la base des déplacements massifs des populations du Nord-Kivu en quête des terres agricoles en Ituri dans une zone forestière. Ainsi, à Mambasa (Ituri), la production de cacao a doublé entre 2014 et 2015, passant de 1 000 à 2 000 tonnes, selon l'inspection territoriale de l'agriculture, pêche et élevage[15].

En outre, l'évolution des prix sur le marché mondial a eu une forte incidence sur les marchés locaux. En 12 mois, entre 2023 et 2024, le cours international de la tonne est passée de 3 000 à 12 000 dollars[16]. En cause, l'effondrement des récoltes en Côte d'Ivoire et au Ghana, deux pays produisant 60 % de cacao à l'échelle mondiale[17], qui ont connu une baisse respective de 30 % et de 20 % de leur production[18].

Sur le marché local, principalement à Beni, l'évolution de la courbe des prix du cacao est allée *crescendo* depuis 2015, année au cours de laquelle la moyenne par kilogramme était de 1,44 USD, pour ensuite frôler 3 USD en 2019[19]. Depuis 2022, les prix ont galopé, passant de 3 à 8,5 USD au premier trimestre 2024 avant de dégringoler entre 4 et 4,5 USD durant le reste de l'année 2024.

Cependant, il faut signaler qu'une bonne partie de ce cacao est exportée en contrebande en Ouganda. C'est à travers le point suivant que cet éclairage est donné.

1.2. Essor de la contrebande d'exportation du cacao

Depuis l'essor de la filière cacaoyère en RDC, les acteurs publics et privés intervenant dans ce secteur n'ont cessé de dénoncer une contrebande à grande échelle et des réseaux

[13] Esco Kivu Sarl, « Bienvenue à Esco Kivu », consulté le 14 décembre 2024.

[14] TSHISHIKU Marcel, « Exclusion du cacao et du café congolais du marché européen : le Gouvernement rassure la FEC », *Mediacongo.net,* 29 décembre 2024.

[15] « Mambasa : la culture du cacao est passée de 1 000 à 2 000 tonnes en 2015 », *Radio Okapi*, 15 octobre 2016.

[16] OGBONNA Nkechi, « Qu'est-ce qui se cache derrière la flambée du prix de chocolat et du cacao ? », *BBC News Afrique*, 24 mai 2024.

[17] « La hausse du prix de cacao, les coopératives concurrencées par les industriels », *RFI*, 1er novembre 2024.

[18] « La hausse du prix de cacao, une chance pour le chocolat de qualité ? », *Le monde de l'épicerie fine*, 10 juin 2024.

[19] KAMBALE KATASI Samuel, « Analyse de la variation du prix d'achat de cacao et son incidence sur la quantité offerte : cas de la société Esco-Kivu Sarl », *Journal of management and business,* vol. 23, juillet 2021, p. 38-47.

criminels qui s'y sont installés. La société civile de Beni a estimé qu'entre 2015 et 2017, 7 000 tonnes de cacao et de café avaient été exportées frauduleusement en Ouganda, une fraude confirmée aussi par un responsable de l'Office national du café (ONC)[20].

Dans le même territoire, les enquêtes menées par le président de la coopérative des planteurs, acheteurs et revendeurs des produits agricoles de la chefferie des Watalinga, première entité productrice du cacao à Beni avec 600 tonnes par saison culturale, sont sans appel. Elles ont révélé qu'une bonne partie de la production est exportée frauduleusement vers l'Ouganda à travers la rivière Lamia en complicité avec les services étatiques[21].

Dans leur rapport de 2020, les enquêteurs des Nations unies ont indiqué que d'importants volumes de cacao en provenance de Beni ont été exportés clandestinement en Ouganda soit à pied ou à moto, ou en pirogue à travers le lac Edouard et le lac Albert[22]. Cette fraude semble loin de s'arrêter, elle aurait même pris de plus grandes proportions, selon les données présentées par Mike Ntambwe, directeur général de l'Agence nationale de promotion des exportations (ANAPEX). En août 2023, ce dernier a estimé à au moins 400 tonnes par semaine, la quantité de cacao du Nord-Kivu exportée frauduleusement, occasionnant une perte qu'il a estimée à 60 millions de dollars annuellement[23].

Pourquoi les commerçants préfèrent-ils la fraude au circuit légal ? Ceux-ci affirment qu'ils font l'objet de nombreuses taxes en RDC imposées par les services étatiques. Pour les contourner, ils évitent les grands postes douaniers pour traverser par de petits points de passage durant la nuit, les services étatiques les laissant passer moyennant perception de frais, mais sans récépissés.

En plus, ils affirment que le prix du cacao est meilleur en Ouganda que sur le marché congolais, ce qui les attire particulièrement. Alors que cette contrebande empêche la traçabilité de la chaîne commerciale, le cacao alimente la criminalité dans les zones d'où il provient. En effet, les exploitants de cacao, comme démontré au point suivant, sont la cible de groupes armés responsables de massacres qui, après leur crime, emportent le cacao. Dans d'autres cas, ils exercent des menaces pour contraindre les cultivateurs à la fuite au moment des récoltes et ramassent eux-mêmes les produits afin de les vendre dans le réseau informel.

[20] « RDC : plus de 7 000 tonnes de cacao et de café ont été frauduleusement exportées vers l'Ouganda », *Radio Okapi*, 11 mai 2017.

[21] « Beni : au moins 600 tonnes de cacao produites par saison culturale à Watalinga », *Radio Okapi*, 25 mars 2023.

[22] Conseil de sécurité des Nations unies, « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », S/2020/1283, 23 décembre 2020, p. 9.

[23] « Lutte contre les exportations illicites et la contrebande du cacao : les associations des exportateurs sollicitent l'implication du Vice-premier ministre Kamerhe », *Ministère de l'Economie nationale*, 22 août 2023.

2. FLAMBÉE DES COURS DE CACAO ET DE VIOLENCES EN ITURI ET AU NORD-KIVU

Carte 1. Cartographie des zones de production du cacao affectées par les violences des groupes armés à l'est de la RDC

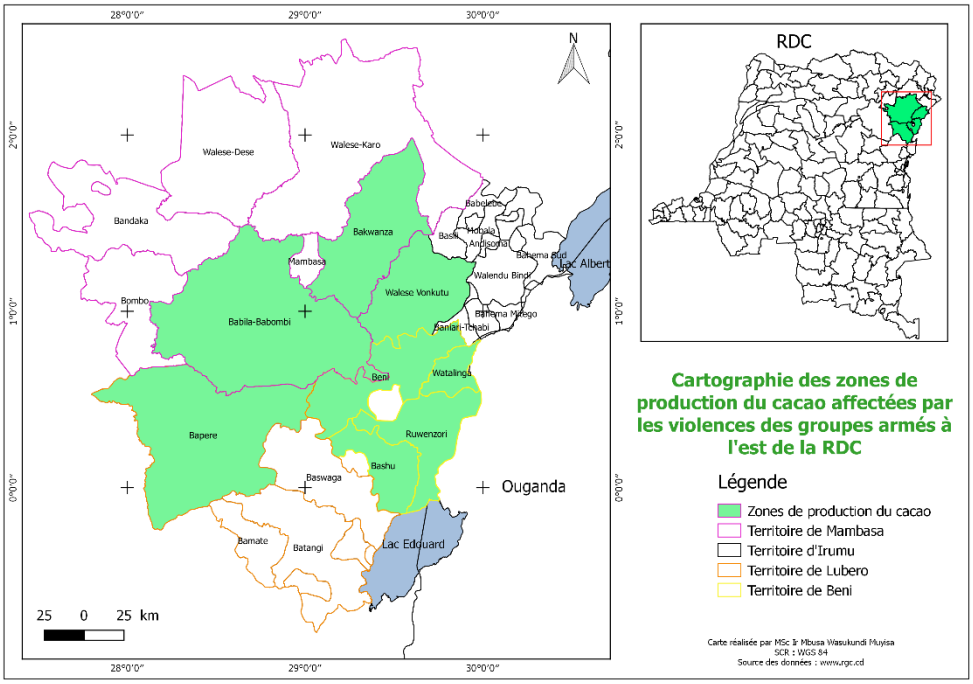

Source : Carte réalisée par MSc Ir Mnusa Wasukundi Muyisa SCR : WGS 84. Source des données www.rgc.cd

Cette carte illustre les zones où l'exploitation de cacao alimente les violences des groupes armés. L'épicentre de ces violences se trouve dans les provinces de l'Ituri (territoires d'Irumu et de Mambasa et du Nord-Kivu (territoires de Beni et de Lubero).

En effet, ces violences ont connu une expansion du Nord-Kivu en Ituri du fait que la plupart des groupes armés actifs dans cette région sont partis du Nord-Kivu, mais aussi, c'est de la même province que la culture du cacao a connu une extension avec des mouvements des populations en quête des terres agricoles.

À titre d'exemple, le 29 septembre 2024, des hommes armés ont fait irruption dans un village appelé Nasse à Mambasa et ont pris pour cible un dépôt de cacao et ont blessé quatre personnes avant d'emporter près d'une demie-tonne du cacao. Le jour précédent, dans le territoire voisin d'Irumu, dans le village de Mungamba en chefferie des Walese-Vonkutu, un cultivateur de cacao a été abattu dans son champ[24].

Ces tueries sont opérées sur un mode opératoire s'apparentant à celui des ADF, qui incendient des maisons, décapitent ou enlèvent des personnes et exécutent des otages, réduisent les femmes en esclaves sexuelles, enrôlent des enfants qu'ils utilisent par la suite comme des boucliers humains et pour opérer des vols des produits agricoles afin de ravitailler les combattants[25].

Mais ce qui a rendu extrêmement complexe cette dynamique, c'est l'implication d'un réseau d'acteurs ne relevant pas des ADF, comme l'explique Richard Kirimba, vice-président de la société civile de Beni : « *certains militaires continuent à exploiter les produits des champs, comme le cacao. On a même certaines positions militaires où, si vous entrez dans le camp, vous trouverez du cacao étalé au soleil. Aujourd'hui, il est constaté que les producteurs de cacao sont menacés, soit par l'ADF, soit par des militaires incontrôlés qui s'adonnent au vol du cacao, soit encore par des civils qui se transforment en bandits pour attaquer les producteurs*[26] ».

Ce diagnostic est suffisant pour rendre compte de la complexité du réseau d'acteurs tissé autour des violences dans la zone. En conséquence, la frontière disparaît entre les acteurs subversifs, en l'occurrence les ADF, ceux qui sont censés les combattre et des civils que l'on pourrait qualifier de « *brebis galeuses* ».

2.1. Les ADF au cœur du réseau de contrebande du cacao

Les racines des ADF se trouvent dans une secte islamiste créée à Kampala avant d'être réprimée pour se réfugier en RDC où elle a installé sa base arrière pour mener des attaques terroristes. Grâce au financement obtenu du Soudan et à son allégeance à d'autres réseaux

[24] LOSINU Joël, « Ituri : Plus de 450 kg de cacao d'une valeur de 2.700$ pillés par des bandits armés à Mambasa », *7sur7.cd*, 1er octobre 2024.

[25] Lors que les ADF lancent des attaques contre des positions militaires, les enfants sont en première ligne, comme en témoigne un humanitaire travaillant dans le programme de prise en charge des enfants sortis des ADF et des groupes armés dans la zone. Les rebelles les utilisent comme boucliers humains pour se protéger contre les tirs des FARDC, car ils savent que, dans la plupart des cas, les militaires loyalistes ne les tuent pas.

[26] MAPENZI Pascal, « Les planteurs des cacaos victimes du conflit à l'Est- des groupes armés et des militaires pillent les récoltes de cacao », *Centre de Ressources sur les Entreprises et les Droits de l'Homme*, 10 décembre 2024.

terroristes internationaux, les ADF se sont constituées en bande organisée de criminalité, un commentaire détaillé à ce sujet est consacré dans le point suivant.

2.1.1. Les ADF, une secte islamiste démantelée en Ouganda et relocalisée en RDC

Les ADF sont un mouvement issu d'une secte musulmane, *Taibligh* dont les membres, financés par le gouvernement soudanais, s'étaient déclarés marginalisés depuis l'avènement de Milton Obote à la suite d'un coup d'État qui l'avait porté au pouvoir en 1982 à Kampala. Ces financements ont permis à cette secte de recruter au sein de la jeunesse ougandaise pour s'imposer au sein de la communauté musulmane. Cette montée en puissance a, ensuite, créé un conflit au sein de la communauté musulmane, virant à un violent affrontement le 22 mars 1991 à Kampala, entre les membres du *Taibligh* et du Conseil supérieur des musulmans ougandais (*Uganda Muslim Supreme Council* - UMSC) faisant cinq morts, parmi lesquels, des policiers[27].

À la suite de cet incident, les leaders de *Taibligh* ont été arrêtés et libérés en 1993, sans renoncer à leur idéologie. Après cet épisode, ils ont choisi de s'établir à Hoima, loin de la capitale, à l'ouest du pays pour créer un groupe politico-religieux, le Mouvement des combattants ougandais pour la liberté (*Uganda Freedom Fighters* - UFF) financé par le gouvernement de Khartoum.

Le camp d'entraînement de l'UFF a été démantelé en 1995 par les services de sécurité, entraînant la fuite des leaders du *Taibligh*, en l'occurrence Sheikh Sulaiman Kakeeto et Jamil Mukulu, futur leader des ADF, au Kenya, puis en Tanzanie[28].

D'autres combattants dirigés par Yusuf Kabanda, compagnon de Jamil Mukulu ont trouvé refuge dans la ville de Bunia en Ituri. Dans la foulée, Kabanda a pris contact avec Ngaimoko, leader de l'Armée nationale de libération de l'Ouganda (*National Army for the Liberation of Uganda* -NALU), un groupe royaliste d'opposition à Kampala présent au Congo depuis plusieurs années, pour former, en septembre 1995 une coalition dénommée ADF-NALU[29]. Les combattants de l'UFF sont relocalisés à Beni par avion pour rejoindre ceux de NALU,

---

[27] « Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-NALU », *International Crisis Group*, Briefing Afrique n° 93, 19 décembre 2012, p. 4.

[28] STEAN Jason, « Le groupe rebelle des ADF vu de l'intérieur : aperçu de la vie et des opérations d'un mystérieux groupe armé djiadiste », *Groupe d'étude sur le Congo*, novembre 2018, p. 5.

[29] Les NALU étaient un mouvement créé à l'initiative de l'ancien régime du Zaïre en 1989, rassemblant des réfugiés politiques ayant fui vers la RDC après l'avènement de Museveni en 1986 à la tête de l'Ouganda. Parmi ces réfugiés se trouvaient des leaders de la communauté des Bakonzo qui avaient pris les armes pour revendiquer la création du royaume Rwenzururu, des caciques des anciens régimes d'Idi Amin Dada et Milton Obote. Pour de plus de détails, lire SYAHUKA-MUHINDO Arthur et TITEKA Kristof, « The Rwenzururu movement and Struggle for Rwenzururu kingdom in Uganda », *Institute of Development Policy and Management*, Discussion Paper/2016-1, « Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-NALU », *International Crisis Group*, Briefing Afrique n° 93, 19 décembre 2012, et KIBEL'BEL OKA Nicaise, *L'avènement du Jihad en RD Congo : un terrorisme islamiste mal connu,* 2ème édition, Bruxelles, Editions Scribe, 2019, p. 211-218.

cette coalition revendiquait en 1996, entre 4000 et 5000 combattants[30]. Pour la première fois, les ADF-NALU ont engagé les attaques de grande envergure le 13 novembre 1996 sur certaines villes ougandaises, notamment le poste frontalier de Pondwe, parvenant à contrôler, ensuite la ville de Bwera et à s'infiltrer dans les districts tels que Kabarole, Bundibugiyo et Kasese où ils ont pris pour cible les services de sécurité et les bâtiments administratifs. Entre juin et septembre 1997, les ADF-NALU ont lancé une autre série d'attaques au cours desquelles elles ont enlevé 19 écoliers à l'Ouest de l'Ouganda.

Entre 1999 et 2000, les ADF-NALU sont parvenues à perpétrer des attaques au cœur de la capitale ougandaise. Ainsi, en septembre 1999, elles ont été inscrites par le département d'État américain sur la liste des groupes terroristes[31].

En 2007, la RDC et l'Ouganda ont décidé de tourner la page de la guerre qui avait empoisonné leurs relations depuis des années pour signer, le 8 septembre, à Ngurdoto (Tanzanie), un accord de coopération bilatérale dont l'une des clauses prévoyait le désarmement, la démobilisation, le rapatriement, la réinsertion et la réintégration (DDRRR) des combattants d'origine ougandaise[32]. Cet accord a favorisé la reddition de 200 combattants du groupe NALU et sept de leurs leaders le 4 décembre 2007. En contrepartie, le 17 mars 2008, Museveni a reconnu l'existence du royaume Rwenzururu, mettant un terme à plusieurs décennies de revendications de la tribu des Bakonzo[33].

De leur côté, les ADF ont résisté à ce processus, persistant dans la lutte. Jamil Mukulu, ancien président de la jeunesse du mouvement *Taibligh* a pris la direction de ce mouvement en 2007[34]. Confrontées, en toute vraisemblance à la pénurie des combattants, les ADF ont déclenché une campagne d'enrôlement d'enfants, en procédant à des enlèvements en série[35].

Entre juillet 2010 et novembre 2013, la société civile de Beni a recensé 660 enlèvements dont 382 survenus au cours de l'année 2013[36]. Entre-temps, des allégations des liens avec

---

[30] « Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-NALU », *loc. cit*., p. 4.

[31] CANDILAND Tara *et al.,* « L'État islamique en RDC », *The George Washington University*, Program on Extremism, mars 2021.

[32] Le programme de DDRRR a été défini, aux termes du chapitre I de l'accord de Ngurdoto/Tanzanie portant sur la coopération bilatérale entre la RDC et l'Ouganda du 08 septembre 2007 comme une des actions prioritaires que les deux pays devaient mener dans les 90 jours suivants.

[33] Les Bakonzo sont une ethnie ougandaise partageant la même culture que les Nande, communauté congolais, avec lesquels ils forment les Bayira. Les leaders de la communauté des Bakonzo se battaient depuis l'époque coloniale en vue de l'autorité du royaume Rwenzuru. Cette lutte a été émaillé de violences depuis le démantèlement du siège de ce royaume en 1966 par le régime de Kampala. Après cet épisode, les Bakonzi ont mené une guérilla jusqu'en début de la décennie 80 avant que leurs leaders soient intégrés au sein du gouvernement de Milton Oboto. La chute de ce dernier suivi de l'avènement du régime de Museveni a entraîné la fuite de ces leaders qui deviendront membres des NALU.

[34] ROGER Benjamin, « Qui est Jamil Mukulu de l'ADF, le rebelle islamiste du Nord-Kivu ? », *Jeune Afrique*, 19 décembre 2013.

[35] MURHABAZI Glody, « RDC : Comprendre le fonctionnement des ADF à Beni, leur financement, les meurtres des imams et attaques des prisons (Interview) », *7sur7.cd*, 29 août 2022.

[36] « La milice de l'ADF-NALU », *The New Humanitarian*, 30 janvier 2014.

des réseaux terroristes tels qu'Al-Shabab et Al-Qaïda se sont multipliées, en 2010, les services de sécurité étaient parvenus à arrêter, à Kasindi, six membres des combattants d'Al-Qaïda se rendant dans le bastion des ADF, parmi lesquels deux Pakistanais et quatre Bangladais acheminés à Kinshasa[37].

En 2011, Jamil Mukulu a été visé par un mandat d'arrêt émis par l'Ouganda et sera ensuite inscrit sur la notice rouge de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Fin 2011, il est sanctionné par les Nations unies et les États-Unis d'Amérique.

Malgré cette série de sanctions, Jamil Mukulu a renforcé les effectifs des ADF car en début de cette décennie, le nombre de ses combattants était estimé entre 1600 et 2500, soit beaucoup moins qu'à l'époque de la coalition avec la NALU. Ce qui lui a permis quand même d'étendre la zone de contrôle des ADF, en 2013, sur 400 km², créant ce qui était appelé le « *triangle de la mort* »[38].

Les méthodes de terreur employées par les ADF ont provoqué une crise humanitaire sans précédent, avec la fuite en Ouganda d'au moins 70 000 personnes en septembre 2013[39]. En 2014, Jamil Mukulu a prôné des méthodes de plus en plus brutales contre les civils, donnant ses ordres à ses combattants en ces termes : « *Même lorsqu'ils nous voient passer dans les villages, ils doivent nous dénoncer à leurs forces des FARDC. S'ils (les civils) vous voient, tuez les polythéistes comme ils vous combattent. Abattez-le, abattez-la, décapitez-les sur le champ. N'y réfléchissez jamais à deux fois. N'hésitez pas à leur couper la tête »*[40].

Ces attaques ne s'inscriraient pas seulement dans une logique d'expédition punitive contre les populations accusées de dénoncer les positions des ADF aux forces de sécurité, mais aussi en guise de représailles contre leurs collaborateurs qui auraient disparu avec leur argent. C'est en tout cas ce que les ADF auraient déclaré après la chute de Madima, leur base mythique, le 15 avril 2014 que 50 000 dollars américains avaient été versés à des commerçants, médecins et chefs locaux. Mais à quelles fins ? Selon un journaliste de la région, des imams locaux auraient reçu cet argent pour recruter des enfants en faveur des ADF, mais sans le faire.

En 2015, Jamil Mukulu a été arrêté en Tanzanie et transféré en Ouganda[41], mais selon le rapport du groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies (ONU), son fils, Hassan Nyanzi alias Isaac avait également rejoint les ADF[42]. Cependant, après l'arrestation de Mukulu, il a été remplacé par son adjoint et commissaire politique, Mussa Baluku qui aurait été rejoint par de nombreux hauts responsables des ADF, notamment Hood Lukwago (un des commandants), Kalume (commandant adjoint), Nasser (chargé des opérations),

[37] KIBEL'BEL OKA Nicaise, *op. cit.,* p. 185

[38] CANDILAND Tara *et al., loc.cit.*

[39] *Ibid*.

[40] *Ibid.* Lire aussi MURHABAZI Glody, *loc.cit.*

[41] KIBANGULA Trésor, « RDC - massacres de Beni : capture en Tanzanie de Jamil Mukulu, chef des rebelles ougandais ADF », *Jeune* Afrique, 13 mai 2015.

[42] Conseil de sécurité des Nations unies, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », S/2023/431, 13 juin 2023, p. 10-11.

Recoilance (responsable de la sécurité interne), Muzzanganda (armurier), Adam (assistant armurier), Fezza (commandant principal), Warrason et Rafiki (responsables de l'entraînement) ainsi que Mwanje (adjoint aux finances)[43].

Aussitôt à la tête des ADF, Baluku serait entré en contact avec l'organisation État islamique (EI) pour obtenir non seulement l'affiliation de son mouvement, mais aussi des soutiens financiers[44]. C'est en 2016 que Musa Baluku aurait discrètement prêté son serment d'allégeance à l'organisation EI. Al-Baghdadi, leader de cette organisation aurait fait mention pour la première fois en 2018 des ADF. Ces dernières ont ensuite, été reconnues officiellement en 2019 comme une province de l'organisation EI en Afrique centrale, c'est au cours de cette même année que cette organisation a revendiqué, pour la première fois, l'attaque des ADF[45].

2.1.2. Les ADF au cœur de l'économie de criminalité

Les ADF ont infiltré le circuit commercial local et régional, leurs combattants ont profité de la coalition avec les NALU dont les combattants étaient proches de la communauté Nande du Nord-Kivu pour s'intégrer et créer un réseau de collaborateurs dans la région. De ce fait, les combattants des ADF ont pris en mariage des filles dans la zone, recruté des enfants pour les initier aux pratiques islamistes, et investi dans les activités économiques, notamment l'agriculture, l'exploitation minière et des bois d'œuvre[46].

En plus, les ADF auraient octroyé de financements en faveur de certains entrepreneurs, agents publics et imams locaux[47]. Ils utilisent des fausses promesses et la séduction pour recruter des collaborateurs, par exemple, ils séduisent des motards, en leur offrant dix fois le prix normal d'une course[48].

Le réseau des ADF dépasse la frontière nationale et aurait des ramifications non seulement en Ouganda, mais aussi en Somalie, en Afrique du Sud, et au Kenya. Les enquêteurs de l'ONU ont découvert que, à travers un circuit complexe incluant intermédiaires, entreprises

[43] Conseil de sécurité des Nations unies, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », S/2021/560, 10 juin 2021.

[44] CANDILAND Tara *et al., loc.cit.*

[45] *Ibid*.

[46] KIBEL'BEL OKA Nicaise, *op. cit.,* p. 52-55. L'auteur cite nommément des leaders locaux ayant reçu des dots pour leurs filles mariées aux ADF.

[47] Un médecin qui avait longtemps travaillé dans la zone témoigne que les billets de dollars neufs à l'époque en circulation dans le milieu venaient de la base des ADF.

[48] Un officier militaire hautement placé dans la zone témoigne que certains motards s'étaient retrouvés dans le réseau des ADF sans le savoir car les clients qu'ils transportaient étaient tellement généreux et payaient 50 USD pour une course de 5 USD. Ces clients prennent leurs numéros et, la prochaine fois, ils appellent pour leur demander d'aller à une adresse prendre des colis qui leur sont destinés, sans savoir ce qui est à l'intérieur. En cas d'interception par les services de sécurité, il est arrivé que des munitions à destination des ADF soient découvertes.

et systèmes de transferts d'argent, la branche somalienne de l'EI a pu faire transiter 400 000 dollars jusqu'aux ADF entre 2019 et 2020[49].

En 2020, Nziavake Suzana, une ex-otage de ce mouvement, ayant passé sept mois de captivité aux mains des ADF, avait témoigné après sa libération que « …*Ces ADF se servent des cacaos cultivés et abandonnés par des habitants (fuyant leurs atrocités) pour nourrir son réseau ».* Ce cacao est ensuite emmené et revendu en Ouganda[50].

Le 5 août 2023, le porte-parole du secteur opérationnel du Grand Nord de l'opération Sukola 1 des FARDC a annoncé avoir capturé un certain Balumosi Maburuki Achraf, considéré comme le « directeur financier » des ADF dans le secteur de Ruwenzori à Beni. Achraf était présenté comme la plaque-tournante des financements des ADF aux opérateurs locaux[51].

L'implication des ADF dans le circuit commercial ne faisant l'ombre d'aucun doute, elle est cependant controversée en matière de cacao. Une source locale a indiqué que sa chaîne d'exploitation impose une importante logistique, ce qui expliquerait que les ADF ne s'y intéresseraient trop peu, le même constat est celui du groupe d'experts de l'ONU qui, à travers son rapport de 2021, n'a pas trouvé de preuves de l'implication « *à grande échelle* » et « *de manière systématique* »[52] des ADF dans le commerce de cacao.

Sur la même lancée, des sources des services de sécurité, de la société civile et des administrations locales renseignent que la plupart des attaques armées contre les exploitants du cacao ont été menées par des bandes criminelles et des jeunes délinquants du milieu. A Biakato en chefferie des Babila-Babombi, une source a rapporté qu'au cours d'une réunion du comité local de sécurité élargie aux acteurs de la société civile et aux humanitaires, il a été constaté que la plupart des attaques visant les exploitants du cacao étaient perpétrées par des personnes qui n'étaient pas directement liées aux ADF.

2.2. Des bandes de criminalité de pseudos-ADF responsables des attaques contre les exploitations de cacao

Les groupes à la base des attaques armées contre les exploitants de cacao sont de plus en plus nombreux et très complexes. Ils impliquent un réseau assez complexe à maîtriser constitué de jeunes désœuvrés, de miliciens locaux, de militaires affairistes, de femmes, de Pygmées voire de mineurs.

[49] Conseil de sécurité des Nations unies, *loc. cit.*, 13 juin 2023, p. 10-11.

[50] « Beni : les ADF sont aussi au cœur de l'exploitation du cacao (Otage) », *La Prunelle RDC*, 26 février 2020.

[51] « Beni : un des "financiers" des ADF aux arrêts à Ruwenzori », *7sur7.cd*, 5 septembre 2023.

[52] Conseil de sécurité des Nations unies, *loc. cit.*, 10 juin 2021, p. 13.

2.2.1. Réseaux impliquant des délinquants et des jeunes désœuvrés

Dans le territoire de Beni au Nord-Kivu, en particulier dans les secteurs de Mbau, des bandes criminelles tantôt renommées *Tentera*[53], tantôt *Sanga Balende*[54] sont impliquées dans des attaques armées semant la terreur pour voler les produits champêtres, en particulier le cacao, ainsi que les biens des cultivateurs. Le 5 septembre 2024, un groupe de bandits locaux armés d'AK47 qui avaient l'habitude de se déguiser en ADF sont tombés dans le filet des services de sécurité à Mayuano sur l'axe Mambasa-Beni lors d'une de leurs patrouilles nocturnes. Ils ont été présentés comme une bande criminelle responsable d'attaques sur l'axe Beni-Mambasa, contraignant les paysans à fuir pour piller le cacao et les commerces[55].

En l'espace de deux mois (septembre-novembre 2024), au moins 100 voleurs de cacao ont été arrêtés dans le secteur de Beni Mbau selon le chef de cette entité[56], une autre source parle de 150 voleurs de cacao arrêtés dans les champs entre octobre et novembre 2024 à Mavivi-Vemba, toujours au Nord-Kivu[57]. En janvier 2025, près de 50 attaques armées contre cultivateurs ont été enregistrées en territoire de Mambasa, il a été difficile d'identifier les responsables de ces attaques dans un territoire où pullulent des groupes armés et où la circulation des armes légères et de petit calibre (ALPC) est faiblement contrôlée par les services de sécurité[58].

2.2.2. Pygmées et enfants mineurs parmi les voleurs de cacao

Des Pygmées de plus en plus nombreux et violents, sont accusés d'être impliqués dans le vol du cacao. Le 17 octobre 2024, onze Pygmées ont été arrêtés par les services de sécurité pour vol de cacao à Ndimo en chefferie des Walese-Vonkutu dans le territoire d'Irumu en

---

[53] ZAÏDI Paul, « Nord-Kivu : « Tentera », phénomène de vol de cacao qui s'impose à Beni », *Les Volcans News.net*, 3 décembre 2024.

[54] KAKULIRAHI Roger, « Beni - vol des produits agricoles par les jeunes « Sanga Balende » : habitants et autorités définissent des stratégies pour stopper le phénomène », *Dépêche.cd*, 27 janvier 2022.

[55] UPAR Freddy, « Ituri : un groupe de jeunes déguisés en ADF arrêtés à Mayuano », *Actualite.cd,* 8 septembre 2024.

[56] Dans la langue Nande, communauté dominante dans la zone, « *Tentera* », signifiant « glissade », est un concept utilisé pour décrire une situation qui échappe au contrôle et dont l'usage a été popularisé par un artiste local. « *Tentera* » s'emploie désormais pour décrire la montée d'un gang constitué de « faux ADF » impliqué dans les attaques armées contre les producteurs du cacao, voir à ce titre MANZEKELE Nickson, « Nord-Kivu : plus de 100 présumés voleurs de cacao arrêtés endeans deux mois à Beni-Mbau », *Les Volcans News.net*, 12 novembre 2024.

[57] MASTAKI Fred, « À Beni, la population s'organise pour lutter contre le cacao à Beni-Vemba », *GL.news,* 14 novembre 2024.

[58] BARAKA Yves Romaric, « Des produits champêtres menacés à Mambasa : plus de 50 vols recensés depuis le mois de janvier », *Bunia actualité,* 17 janvier 2025.

Ituri[59], tandis que, deux jours plus tard, près de Biakato à Mambasa trois cultivateurs ont été attaqués et blessés à la machette, leur cacao étant, selon l'ONG basée à Mambasa Convention pour le Respect des Droits Humains (CRDH), emporté par des Pygmées[60].

Ces Pygmées sont-ils utilisés ou manipulés ? Les organisations de la société civile d'Eringeti, un centre de négoce situé au Nord-Kivu à la frontière avec l'Ituri, accusent plutôt certains chefs coutumiers d'utiliser les Pygmées dans le vol de cacao, alors qu'à Irumu, ce sont des commerçants qui sont accusés d'agir ainsi[61]. Dans la commune rurale de Mangina (territoire de Beni), le 9 décembre 2024, les commerçants ont également été accusés notamment par le bourgmestre-adjoint, de favoriser le vol de cacao qu'ils achètent clandestinement et dont les cargaisons sont évacuées nuitamment[62].

Outre des Pygmées, ce sont des mineurs qui figurent parmi les voleurs du cacao. C'est le cas à Oicha, chef-lieu du territoire de Beni, où une quarantaine d'enfants âgés entre huit et quatorze ans, se sont organisés, pour voler du cacao au marché d'Oicha[63].

Le 2 décembre 2024 à Biakato, en chefferie des Babila Babombi (territoire de Mambasa), l'un des théâtres de vols armés de cacao, un « *procès pédagogique* » contre des voleurs du cacao a été ouvert par le tribunal militaire garnison de l'Ituri. À la barre comparaissaient douze prévenus poursuivis pour association des malfaiteurs en bande organisée, vol qualifié et tentative de meurtre qui ont été condamnés à des servitudes allant jusqu'à la peine de mort pour certains. Des victimes de vols et d'autres exactions ont pu témoigner, les magistrats se sont dessaisis du cas d'un enfant mineur, n'étant pas ses juges naturels[64].

2.2.3. Des milices locales déguisées en ADF pour tuer et emporter du cacao

Dans les régions où le cacao est cultivé en Ituri (territoires d'Irumu et de Mambasa et au Nord-Kivu (territoires de Beni et de Lubero), sévissent à la fois les ADF et des groupes armés locaux à tel point que parfois il est difficile de les distinguer. Des groupes armés non-identifiés attaquent des villages et profitent de la fuite des habitants pour piller les marchés et les produits agricoles, singulièrement le cacao. D'autres rançonnent et imposent des taxes aux paysans et aux commerçants locaux.

---

[59] « Ituri : arrestation d'une dizaine de pygmées pour vol de cacao à Ndimo », *mediacongo.net*, 21 octobre 2024.

[60] NGIMA Fabrice, « Ituri : Des pygmées munis de manchettes blessent des civils et emportent leurs produits agricoles dont le Cacao à Mambasa », *Yabiso News*, 19 octobre 2024.

[61] « Beni :«les pygmées sont utilisés par certains chefs coutumiers dans le vol des Cacao à Eringeti» (Société Civile) », *Ituri online*, 5 février 2024.

[62] SABUNI Aristote, « Beni : des commerçants accusés de favoriser le vol de cacao à Mangina et environs », *Radio Moto Butembo-Beni*, 9 décembre 2024.

[63] KITHA Samy, « Beni : des enfants se réunissent en association pour voler du cacao dans les rues d'Oïcha », *Radio moto Oïcha*, 29 octobre 2024.

[64] « En Ituri la lutte contre le vol du cacao : un procès qui soulève la colère des participants », *Kilalo Press*, 3 décembre 2024.

À Lubero, c'est depuis 2020 qu'un général autoproclamé, Sikulu Lafontaine, à la tête d'une milice appelée Union des patriotes congolais pour la paix (UPCP) contrôle la production du cacao, du café, du quinquina et du manioc[65].

Dans les territoires de Beni et de Mambasa, c'est l'Union des patriotes pour la libération et le développement (UPLD), faisant pourtant partie des *Wazalendo*, c'est-à-dire des milices alliées aux FARDC pour combattre le M23[66], qui est très impliquée dans le trafic des armes, des minerais et du cacao. Des organisations de défense des droits de l'homme et de la société civile locales ont accusé en décembre 2024 cette milice de kidnapper des enfants pour les enrôler comme combattants, conditionnant leur libération au versement de sommes d'argent[67].

Dans une zone faiblement contrôlée par les services de sécurité, l'UPLD a établi une administration parallèle et une économie de prédation, exploitant les minerais, soumettant les populations aux taxes et volant le cacao[68]. Les taxes qu'elle impose aux producteurs de cacao sont obligatoires, le refus de paiement entraînant de lourdes sanctions[69].

Dans le territoire d'Irumu, depuis 2022, c'est la milice dénommée *Chini ya Tuna* qui est impliquée dans l'exploitation du cacao dans les champs abandonnés par les civils après les attaques attribuées aux ADF[70].

2.2.4. Des militaires loyalistes partagés entre sécurité et affairisme

L'implication des certains officiers des FARDC dans les trafics dans cette zone en proie aux violences des ADF n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, certains éléments sont pointés du doigt pour participation au trafic du bois et du café qui, du reste, constitue depuis longtemps une des sources de financement des ADF.

En 2015, le groupe d'experts de l'ONU à travers leur rapport accusait certains officiers des FARDC déployés à Kamanago à Beni dans la lutte contre les ADF, de dévier de leur mission pour entretenir l'affairisme. Lambert Mende, alors porte-parole du gouvernement, avait

---

[65] SENGAYA Claude, « RDC : des paysans de Lubero tracassés et contraints de payer aux miliciens des taxes sur les productions de manioc, café, quinquina et cacao », *Actualite.cd*, 16 mai 2020.

[66] BERGHEZAN Georges, « Le M23, catalyseur des contradictions de l'Afrique des Grands Lacs », *Note d'analyse du GRIP,* 22 juillet 2024.

[67] « Urgence à Mambasa : 16 enfants recrutés comme combattants, la CRDH tire la sonnette d'alarme », *Le Potentiel*, 27 décembre 2024.

[68] « Beni : La récolte du cacao en péril à cause de la terreur semée par les groupes armés », *Radio Okapi*, 8 novembre 2024.

[69] KAMANGO Fiston, « Mambasa : des éléments Wazalendo imposent des taxes dans Babila-babombi », *Ituri.net*, 11 décembre 2024.

[70] SYAGHENDA Prince, « Ituri : le gouverneur appelé à suspendre momentanément l'achat de caco qui contribue à l'insécurité dans le territoire d'Irumu », *Radio Télévision Rwanzururu*, 21 octobre 2023.

reconnu cette implication et des actions judiciaires avaient ensuite été engagées[71]. Cette pratique affairiste a terni l'image des opérations engagées contre les ADF, poussant l'ancien commandant de l'opération Sukola 1, le général Muhindo Akili à interdire, le 8 mars 2015, aux militaires le trafic du bois, du café et du cacao[72].

Malgré cette mesure, le trafic ne s'est pas arrêté, mais s'est poursuivi, en témoigne le rapport du groupe d'experts des Nations unies sur la RDC qui a pointé des officiers des FARDC d'avoir récolté le cacao, entre 2020 et 2021 dans les champs abandonnés par les civils et participé à la contrebande de ce produit à Beni[73]. Le chef de l'État congolais, Félix Tshisekedi, a dénoncé, le 19 juin 2021, l'implication de l'armée dans cette économie de criminalité lors de son séjour dans la région. Répondant aux questions de la société civile à Bunia, il a affirmé que « *c'est avec le temps, l'expérience que l'on se rend compte qu'il y a beaucoup de magouilles qui minent nos forces de sécurité. Il s'est développé la mafia au sein de notre armée, nos institutions* »[74].

Cette dénonciation n'a pourtant pas découragé cette prédation, à titre d'exemple, le 18 juillet 2024, sept militaires loyalistes ont été surpris par des vigiles en train de voler du cacao dans un centre de négoce, à Komanda, en Ituri[75]. Dans la même zone, la CRDH dénonçait depuis 2022 l'alliance contre-nature entre des militaires loyalistes et une milice locale, *Chini ya Tuna,* pour piller le cacao qu'ils vendaient par la suite à Komanda[76].

Dans le secteur Beni-Mbau du territoire de Beni, parmi la centaine de voleurs de cacao arrêtés en deux mois (septembre-novembre 2024) se trouvaient des militaires, selon les services locaux de sécurité[77].

Des paysans rencontrés à Beni et à Mambasa témoignent que les militaires profitent de la poursuite des ADF après leurs attaques pour interdire aux paysans d'accéder à leurs champs et que, entre-temps, ils récoltent le cacao. Tantôt ils confient la vente à leurs femmes, tantôt à des personnes non autrement identifiées. De son côté, le 12 décembre 2024, le chef du

[71] « RDC : des militaires sont impliqués dans le trafic des bois, selon l'ONU », *RFI*, 29 octobre 2015.

[72] « Beni : le Général Muhindo Akili interdit aux FARDC l'exploitation du bois et du café », *Radio Okapi*, 8 mars 2015.

[73] Conseil de sécurité des Nations unies, *loc. cit.*, 10 juin 2021, p. 12-13.

[74] « Félix Tshisekedi constate la magouille, la mafia dans l'armée : à quand la sanction au sein des FARDC ? », *Actualite.cd*, 19 juin 2021.

[75] « Ituri : 7 militaires des FARDC arrêtés pour vol de cacao et tracasseries à Irumu », *Radio Okapi*, 20 juillet 2024.

[76] KATEMBO Kizito, « Ituri : "les militaires FARDC et miliciens CHINI YA TUNA s'enrichissent à travers le vol de cacao dans des champs des populations" (CRDH) », *Agora Grands Lacs*, 1er décembre 2022.

[77] MANZEKELE Nickson, « Nord-Kivu : plus de 100 présumés voleurs de cacao arrêtés endeans deux mois à Beni-Mbau », *Les Volcans News.net*, 12 novembre 2024.

quartier Mambango dans la ville de Beni a accusé des militaires des FARDC, à la suite des rapports des paysans, d'être impliqués dans les vols des produits des champs[78].

2.2.5. Des attaques fratricides dissimulées et imputées aux ADF

Des sources sécuritaires et de la société civile ont attribué certains meurtres à des rivalités familiales. Après récolte, certains membres d'une même famille se sont entretués, les bourreaux attribuant les crimes aux ADF. D'autres ont tué leurs proches pour revendiquer l'héritage de la plantation du cacao[79].

2.2.6. Émergence de la justice populaire alimentant un autre cycle de violence

Des personnes soupçonnées d'être impliquées dans le trafic de cacao ou d'être en intelligence avec les ADF ont été victimes de cas de justice « *populaire* », soit des jugements expéditifs rendus par des individus ou des foules. Ainsi, en septembre 2020, un présumé voleur du cacao appréhendé par les propriétaires du champ a été mutilé par ces derniers à Beni. Dans le territoire de Mambasa, au cours du mois d'octobre 2024, cinq cas de justice populaire ont été répertoriés. Le 20 octobre, un homme surpris en plein vol du cacao a été découpé à la machette par le propriétaire du champ[80]. Des personnes soupçonnées d'appartenir aux ADF ont été brulées vives, lynchées et parfois victimes d'actes de cannibalisme.

[78] « Beni : la population accuse des militaires des FARDC de tracasseries et de vol dans les champs », *Radio Okapi*, 13 décembre 2024.

[79] Les services de sécurité, selon un responsable, ont arrêté un homme qui a tenté de tuer son frère après la récolte. Ce dernier, après avoir reçu un coup de machette était tombé et a repris connaissance à l'hôpital.

[80] JORKIM Jospin wa, « Ituri : la recrudescence de cas de justice population inquiète à Mambasa », *Fizinews 24*, 30 octobre 2024.

3. DÉFAILLANCE DE TRAÇABILITÉ DU COMMERCE DE CACAO ET TENTATIVE DE SOLUTIONS DES AUTORITÉS

Le problème majeur de la traçabilité de la chaine commerciale du cacao se trouve dans la défaillance du contrôle en amont. Lorsque des groupes armés massacrent les paysans, pillent leur cacao, l'on ne sait pas à qui ils le vendent, l'origine de cacao n'est pas maîtrisée.

Sont également méconnus les types de relations entretenus entre les voleurs du cacao, les services censés les réprimer et les commerçants qui tirent des dividendes de la revente du cacao. Les relations entre les groupes armés et certains commerçants de cacao ne sont pas toujours claires, un agent de l'administration fiscale locale décrit le circuit à travers lequel les groupes armés parviennent à vendre le cacao pillé aux paysans.

Il s'agit de transactions au « *marché noir* » où les groupes armés livrent les produits pillés à des commerçants mais à vil prix, le vendeur étant un détenteur illégal du produit qui ne marchande pas le prix. Un chercheur local indique que les commerçants trouvent davantage d'intérêt à acheter du cacao à vil prix auprès de vendeurs clandestins pour tirer le maximum de profit, sans se préoccuper de son origine, constat étayant l'argument d'une complicité supposée ou avérée entre certains commerçants et les bandes armées.

Un autre circuit est installé par certains cultivateurs qui rachèteraient le cacao pillé auprès d'autres cultivateurs par les groupes armés afin d'augmenter artificiellement leur production.

Au cœur du problème demeurent les institutions congolaises responsables de la régulation et du contrôle, véritables maillons faibles de la chaine de production du secteur de cacao. La faiblesse de l'autorité de l'État a favorisé la prolifération des milices et des bandits de grand chemin et la prospérité de d'une économie de criminalité incrustée dans la chaine de commercialisation du cacao.

En 2020, le cacao a été au cœur d'une bataille judiciaire à Beni, à la suite de la saisie opérée sur ordre du parquet local de 1 500 tonnes du cacao et de quinquina, d'une valeur de trois millions USD, destinées à l'exportation. Cette exportation, selon la réquisition du parquet, avait violé la législation agricole, une mesure contestée par l'Association des exportateurs

de cacao-café (AECC) qui invoquait une tentative de l'Office national des produits agricoles (ONAPAC) de vouloir percevoir, sans soubassement juridique, les frais estimés à 2%[81].

Pour combattre les vols de cacao, deux mesures ont été prises par le gouverneur du Nord-Kivu. La première, intervenue en avril 2024, a insaturé des fiches d'identification des cultivateurs de cacao[82]. La seconde a interdit la vente et l'achat de cacao frais et a lancé la certification des sites de vente de cacao[83].

Les cultivateurs de cacao ont dénoncé ces mesures qui, selon eux, constituaient une nouvelle forme de tracasserie du fait que le frais d'identification était fixé à 19 000 FC[84]. Le fait déjà d'être dénoncées, ces mesures risquent de ne pas être efficaces, en plus, non seulement l'État a un contrôle limité dans la zone, des nombreuses entités étant par-dessous la coupe de groupes armés, mais aussi des agents véreux des services publics sont impliqués dans la contrebande car il paraît difficile que des tonnes du cacao soient exportées frauduleusement sans la complicité des services étatiques. À Beni, la société civile a dénoncé le fait que certains militaires étalent le cacao frais dans leurs positions pour le faire sécher avant de le vendre.

[81] « Nord-Kivu : 1.500 tonnes de cacao et du quinquina saisi à l'entrepôt de la DGDA à Beni », *Radio Okapi*, 26 février 2020.

[82] « Beni : les agriculteurs de Saio dénoncent la nouvelle fiche d'identification imposée par le gouverneur », *Radio Okapi*, 23 mai 2024.

[83] « Nord-Kivu, les autorités interdisent la commercialisation du cacao frais », *Radio Okapi*, 22 septembre 2024.

[84] « Beni : les agriculteurs de Saio dénoncent la nouvelle fiche d'identification imposée par le gouverneur », *loc.cit.*

4. DE LA CONTREBANDE À LA MENACE D'EXCLUSION DE CACAO CONGOLAIS SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

En application de sa politique « *zéro déforestation* »[85], l'UE interdira à partir de décembre 2025 l'exportation, sur son marché, de sept produits, parmi lesquels le café et le cacao dont la culture est supposée avoir contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts depuis fin décembre 2020. Cette mesure serait dictée par l'impératif de la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

L'importation de ces produits en Europe sera conditionnée par la certification en amont par un organisme agréé, mais dont les enquêteurs seraient en difficulté d'accéder aux zones de culture de ces produits à cause de l'insécurité à l'est de la RDC. Ce qui n'aurait pas permis la certification de cacao congolais qui risque d'être interdit de vente sur le marché européen[86].

Il est évident, comme indiqué ci-haut, que les zones de l'est de la RDC où le cacao est cultivé est en proie à l'insécurité, mais cependant, l'UE présume que cette culture est à la base de la déforestation. Ce que confirment les sources interrogées, y compris celles des services de l'environnement congolais, reconnaissant que les activités agricoles constituent le premier moteur de déforestation dans la zone de culture de café et de cacao[87].

Cependant, il semble difficile d'établir si cette déforestation est survenue après décembre 2020, période concernée par les mesures européennes. Quoi qu'il en soit, les activités agricoles sont loin d'être les seules responsables de la déforestation, les activités minières dans les forêts et l'exploitation illicite des bois jouent également un rôle majeur. Les groupes armés en constituent également des acteurs.

---

[85] « Règlement de l'UE sur les produits ''Zéro déforestation'' : guide opérationnel à l'intention des producteurs et importateurs de cacao », *Proforest*, décembre 2022.

[86] AGENONGA CHOBER Adolphe, « Pourquoi la RDC risque l'exclusion de son café et de son cacao sur le marché européen », *Ebuteli*, 10 janvier 2025.

[87] Un responsable du service d'environnement en Ituri a déclaré que les activités agricoles de manière générale constituent le premier moteur de la déforestation.

Mais cette mesure risque d'entraîner une aggravation de la contrebande à grande échelle dans la chaîne d'exploitation de cacao en RDC dont plus de la moitié de production à l'est est exportée frauduleusement vers l'Ouganda. De plus, cette mesure semble en déphasage avec les dynamiques locales dans la mesure où, les communautés riveraines vivant dans une extrême pauvreté sont dépendantes des forêts d'où elles tirent leur revenu, notamment par l'exploitation des bois de chauffe, ceux destinés pour la construction, pour la braise et les bois d'œuvre.

En outre, l'application de cette mesure ne va pas s'attaquer à la criminalité entretenue par des groupes armés impliqués dans les activités minières en zones forestières. Car une partie du commerce de cacao et d'autres produits agricoles est contrôlée par des groupes armés dans la région.

CONCLUSION

Le cacao est-il devenu une source de malheur pour la population, comme les disent certains notables de Beni ou faut-il carrément suspendre son exploitation pour arrêter les violences, comme le recommandent certaines personnalités en Ituri ? Cette recommandation semble inappropriée, car le développement du réseau criminel entourant le cacao est avant tout l'expression de la dégénérescence de l'État, voire de sa faillite en tant qu'instrument de régulation et de sécurité des personnes et de leurs biens.

Le rôle prédateur des services publics a largement favorisé l'exploitation criminelle du cacao au point d'entamer la confiance de la population vis-à-vis des forces de sécurité. Il est en effet stupéfiant de voir comment les bandes criminelles locales obtiennent facilement les armes, les munitions et les uniformes des FARDC.

Sur fond de cette crise et de la déshérence des pouvoirs publics, des groupes armés ont émergé pour créer des administrations parallèles, contrôlant de nombreuses zones où ils nomment des chefs locaux, exploitent les minerais, perçoivent des taxes, et sont mêmes sollicités pour assurer la sécurité de régions où le contrôle échappe aux services étatiques.

L'UPLD est considérée comme Wazalendo dans les territoires de Beni et Mambasa pour avoir bloqué l'expansion des ADF, ce qui en fait un moindre mal. L'état de siège censé venir à bout des groupes armés actifs dans ces deux provinces a échoué et, paradoxalement, ces groupes armés sont devenus alliés des FARDC. Ainsi, la frontière a disparu entre les militaires loyalistes et les miliciens responsables de nombreuses exactions.

Devant ce dilemme, la confiance de la population semble plutôt acquise aux troupes ougandaises de l'opération Shujaa qui ont créé un climat de confiance par le fait qu'elles sont jugées disciplinées et proactives. Contrairement à certains militaires des FARDC, les troupes ougandaises ne sont généralement pas responsables de tracasseries, braquages, violences envers les civils et transferts d'armes ou de munitions aux groupes armés.

L'opération Shujaa continue à inspirer la confiance de la population de Beni et de l'Ituri. Certains paysans des zones en proie à l'insécurité dans le territoire de Beni où des militaires ougandais ne sont pas déployés réclament également leur présence.

Cette opération a toutefois montré ses limites car les troupes ougandaises n'ont pas poursuivi les ADF jusque dans leurs derniers retranchements. En revanche, leurs pressions les ont poussés vers l'intérieur du pays, en particulier le territoire de Mambasa, non-frontalier de l'Ouganda, avec comme conséquence, l'extension des massacres dans des zones jusqu'alors relativement stables. Un officier hautement placé des FARDC a estimé

que, pour les militaires ougandais, l'enjeu principal aurait été l'établissement d'une zone de sécurité le long de leur frontière pour parer aux incursions des ADF. La mission étant accomplie, ces militaires de l'UPDF ont cessé la poursuite contre les ADF, et d'ailleurs, le président ougandais, Yoweri Museveni a déclaré le 31 décembre 2024, lors de son adresse à la nation que le groupe ADF a été détruit en RDC[88].

Quelles mesures pour arrêter la contrebande et la criminalité liées à l'exploitation de cacao en RDC ? Il faut que l'État renforce son autorité dans cette région qui est contrôlée en partie par des groupes armés et mette un terme à l'affairisme des officiers impliqués dans cette contrebande. Certes, il faut frapper et sanctionner, y compris les militaires impliqués dans le pillage du cacao, mais les mêmes causes produisant les mêmes effets, la justice seule ne va pas apporter des solutions à un problème aux racines politiques et sociales.

L'implication de certains civils dans cette criminalité s'explique aussi par la faiblesse de l'État et la quasi-inexistence de mécanisme d'encadrement des jeunes qui, faute de perspective d'emploi ont été facilement recrutés par les groupes armés.

Il en est de même des militaires qui, sans une prise en charge efficace survivent grâces aux taxes illégales, d'autres du trafic des munitions avec les groupes armés et du braquage.

En plus, l'État doit mettre un terme aux tracasseries qui favorisent cette contrebande en vue d'encourager les opérateurs œuvrant dans ce secteur au respect le circuit de vente légal.

C'est là où l'UE devrait apporter ses soutiens à la création d'un mécanisme de traçabilité dans la chaîne d'exploitation de cacao en appuyant, notamment les efforts de la restauration de l'autorité de l'État et de la lutte contre la circulation des ALPC dans la région. Des projets visant la lutte contre la déforestation doivent également financés en vue d'une agriculture durable et respectueuse des normes environnementales.

[88] « Tout le groupe ADF a été détruit en l'espace de quelques mois » en Ouganda, affirme le président Museveni », *RFI*, 1er janvier 2025.

LES RAPPORTS DU GRIP

2021/2 **Nucléaire iranien. Obstacles et enjeux d'un accord renouvelé entre Washington et Téhéran**, Vincent Eiffling, 36 p., 10 €

2021/3 **La CODECO, au coeur de l'insécurité en Ituri**, Adolphe Agenonga Chober, Georges Berghezan, 30 p., 10 €

2021/4 **Résumé du SIPRI Yearbook 2021 - Armements, désarmement et sécurité internationale,** Traduction GRIP, 20 p., gratuit

2021/5 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2020**, SIPRI/GRIP, 48 p. , 10 €

2021/6 **Robots tueurs: Le début de la fin?,** Stan Brabant, 28 p., 10 €.

2021/7 **Est de la RDC : le paradoxe d'un état de siège et d'une insécurité grandissante,** Adolphe Agenonga Chober, 28 p. , 10 €

2022/1 **Industries de défense saoudienne et émiratie : défis semblables, évolutions divergentes,** Georges Berghezan, 28 p., 10 €

2022/2 **Résumé du SIPRI Yearbook 2022 – Armements, désarmement et sécurité internationale,** Traduction GRIP, 32 p., 10 €

2022/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes,** Compendium 2020, GRIP/SIPRI, 52 p. , 10 €

2022/4 **Si importantes qu'elles disparaissent. L'invisibilité des femmes combattantes dans les programmes DDR,** Clémence Buchet-Couzy**,** 28 p., 10 €

2022/5 **Un programme en eaux troubles- Incertitudes autour des sous-marins nucléaires australiens,** Maïté Bol, 40 p., 10 €

2023/1 **La Turquie, nouveau leader de non-alignés?,** Georges Berghezen, 60p., 10 €

2023/2 **Résumé du SIPRI Yearbook 2023 Armements, désarmement et sécurité internationale,** Traduction GRIP, 24p., 10 €

2023/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes,** Compendium 2023, SIPRI/GRIP, 52 p., 1

2023/4 **Faut-il acheter le F-35 pour participer au partage nucléaire dans l'OTAN,** Samuel Longuet, 50 p., 10 €

2024-1 **Hors OTAN, mais partenaires: Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo**, Georges Berghezan, 36 p., 10 €

2024-2 **L'intégration des enjeux climato-environnementaux dans les doctrines et stratégies militaites: état des lieux et pistes de réflexion**, Maïté Bol, 120 p., 10 €

2024-3 **Hausse des achats d'armement au Viêt Nam et en Thaïlande**, Anne Xuan Nguyen, 36 p., 10 €

2024-4 **Puissance aérienne et gouvernement du ciel en Afrique. Vivre dans les fantasmes sécuritaires d'Autrui**, Christophe Wasinski, 28 p., 10 €

2024-5 **Vendre des armes à Taïwan sans régler «la question de Formose». Les ambigüités états-uniennes et européennes**, Samuel Longuet , 62p., 10 €

2024/6 **L'influence de la Chine au Moyen-Orient. Entre avancées notables et limites persistantes,** Thierry Kellner et Nadine Loutfi, 32p., 10 €

2024/7 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2024**, SIPRI, Traduction GRIP, 54 p., 10 €

Pour commander votre exemplaire de ce Rapport du GRIP, rendez-vous sur www.grip.org / publications / rapports (10 € frais de port inclus)

EST DE LA RDC: INFLATION DES PRIX DU CACAO, ÉMERGENCE DES RÉSEAUX DE CONTREBANDE ET DE CRIMINALITÉ
Vers un embargo de l'Union Européenne ?

Ce rapport essaie d'expliquer dans quelle mesure l'essor de la filière de cacao en République Démocratique du Congo (RDC) et la flambée des cours sur le marché mondial ont non seulement entraîné la montée de la contrebande, mais aussi la flambée des attaques meurtrières contre les exploitants de cacao à l'est du pays. En effet, sur le marché mondial, à partir du second semestre de 2023, les cours du cacao ont pris l'ascenseur, la tonne est passée en douze mois de 3000 à 12 000 dollars américains.

Sur le marché local, singulièrement à l'est de la RDC, les prix de cacao par kilogramme, sont passés de 1,5 dollar américain en 2015 à 8,5 dollars américains au premier semestre 2024 avant de dégringoler entre 4 et 4,5 dollars américains. Cependant, la majeure partie de la production congolaise de cacao à l'est du pays est exportée par des réseaux de contrebande qui alimentent des attaques meurtrières contre ses cultivateurs.

Le pic de ces violences survient souvent durant les saisons de récoltes pendant lesquelles les groupes armés mènent des attaques pour contraindre les producteurs de cacao à leur abandonner les champs, sous peine d'être massacrés. Les modes opératoires utilisés se sont longtemps apparentés à ceux des ADF (Allied Democratic Forces), un mouvement islamiste qui a fait allégeance à l'organisation Etat islamique en 2019 et dont les dirigeants ont fait l'objet d'une série de sanctions internationales.

Cependant, lors de notre recherche, nous avons constaté que de nombreuses attaques survenues au cours de ces dernières années visant les exploitants du cacao n'ont pas été l'œuvre des seules ADF. La plupart d'entre elles sont attribuées à d'autres réseaux de criminalité locaux.

Cette dynamique aurait entravé l'accès aux organismes de certification de l'Union Européenne (UE) qui évalue, dans le cadre de la politique « zéro déforestation », si la culture de cacao et d'autres produits n'a pas contribué à la déforestation. Faute de certification, le cacao congolais court le risque d'exclusion sur les marchés européens, ce qui pourrait constituer un manque à gagner énorme pour ce pays.

Adolphe Agenonga Chober, chercheur associé du GRIP et chercheur principal pour les Uélé à Ebuteli, est professeur de l'Université de Kisangani et ancien consultant de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et du Bureau Régional des Nations-Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Il a travaillé également comme consultant de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) et du STAREC, ancien programme chargé de stabilisation de l'est de la RDC. Il est auteur de nombreuses publications sur les dynamiques des conflits armés au nord et à l'est de la RDC.

GRIP

LES RAPPORTS DU GRIP
2025/1

ISBN : 978-2-87291-247-6